COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 14 février 2020

Signature de la convention départementale France Service

M. Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, a signé ce mardi 11 février 2020, la convention départementale France Service, qui définit les modalités d'organisation, de gouvernance et de gestion des structures France Service, et organise les relations entre les gestionnaires des structures labellisées et les représentants locaux des partenaires de l'accord cadre national (la CAF, la CPAM, la MSA, La Poste, la DDFIP, le conseil départemental d'accès au droit, la CARSAT et Pôle Emploi).

Les autres signataires de cette convention sont les porteurs des structures France Service en Isère :

- M. Christian PICHOUD, président de la Communauté de communes de l'Oisans
- M. Olivier BONNARD, président de la Communauté de communes Les Balcons du Dauphiné
- Mme Magali GUILLOT, présidente de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné
- M.Jean-Michel REVOL, maire de Saint-Marcellin
- Mme Florence DESTIN, directrice du Points Information Médiation Multi Services (PIMMS) de l'Isère
- Mme Anne-Marie VASSALO, directrice de La Poste de Monestier de Clermont
- M. Fabien CHAMPARNAUD, directeur général de la Mutualité sociale agricole (MSA) Alpes du Nord

5 Maisons de Services au Public (MSAP) déjà existantes sont labellisées depuis le 1er janvier 2020 :

- MSAP Grenoble-Villeneuve, portée par le Point d'Information et de Médiation Multi Services (PIMMS)
- MSAP Bourg d'Oisans, portée par la Communauté de communes de l'Oisans
- MSAP Monestier de Clermont, portée par La Poste
- MSAP Le Pont de Beauvoisin, portée par la Communauté de communes Vals du Dauphiné
- MSAP de Morestel, portée par la Communauté de communes Balcons du Dauphiné

Deux nouvelles structures sont également labellisées depuis le 1er janvier 2020 :

- à Pont de Claix, portée par le PIMMS,
- à St Marcellin, portée par la MSA et la Mairie de Saint-Marcellin Vercors

De nouvelles structures France Services pourraient labellisées au cours du premier trimestre 2020, et d'autres projets en cours d'étude pourront être proposés dans le courant de l'année 2021, et

notamment des structures itinérantes. Ces projets permettront que tous les territoires aient un accès facilité aux services publics.

Contact presse :
Service communication de la Préfecture
04 76 60 48 05
pref-communication@isere.gouv.fr
@Prefet38